



Choix avocat aide juridictionnelle

Par **nikole**, le **19/09/2013** à **11:25**

Bonjour,

Je dois saisir le TA dans le cadre de la loi dalo, je connais un avocat mais il travaille dans l'est de la france; est ce qu'il peut être désigné par l'aide judiciaire quand même; même si le procès a lieu à Paris devant le tribunal administratif.

Par **youris**, le **19/09/2013** à **18:03**

bjr,

en dehors de la situation de l'aide juridictionnelle, un avocat peut traiter une affaire hors de son barreau mais devant le tribunal, il devra recourir à un collègue territorialement compétent. si vous prenez l'aide juridictionnelle, je crains que cela ne soit pas possible étant hors du barreau de l'aide juridictionnelle.

cdt

Par **Maitre Anais VISSCHER**, le **27/09/2013** à **17:11**

Bonjour,

A quel stade de la procédure DALO êtes-vous ? Je suis avocate et, en fonction, du type de recours DALO à faire, je ne fais pas payer le premier rendez-vous.

Bien à vous